

MINISTERE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, en charge de l'énergie et du numérique

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE N° 19 _ 5 92 / MAE / DGEN

PAPEETE, le

1 0 JUIL. 2019

AVIS DE CONSULTATION DE MARCHE EN PROCEDURE ADAPTEE

La direction générale de l'économie numérique – DGEN, lance un avis de consultation de marché en procédure adaptée relatif à l'élaboration d'un modèle de couverture des zones denses et des zones peu denses du marché de la téléphonie mobile en Polynésie française.

L'objectif de cette prestation de service est de dresser une cartographie des zones denses et des zones peu denses du marché de la téléphonie mobile, au regard de critères économiques, techniques et sociaux, afin d'assurer une concurrence effective et loyale entre les opérateurs de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française.

Les travaux attendus pour cette étude sont :

- Définir les critères (économiques, techniques et sociaux) et la méthode de segmentation s'appuyant entre autres sur un benchmark du marché métropolitain et de marchés équivalents à la Polynésie française;
- Collecter les données les plus récentes (méthodologie et réalisation) ;
- Modéliser la segmentation pour permettre une simulation de plusieurs scénarios et générer entre autres les éléments de coûts de déploiement, d'exploitation et de rentabilité économique du réseau par zones ;
- Analyser et évaluer les scénarios obtenus avec les équipes de la DGEN;
- Etablir une cartographie des zones denses et des zones peu denses en accord avec la DGEN et les 3 opérateurs concernés ;
- Proposer un plan de partage et de déploiement de la couverture de toutes les zones par les 3 opérateurs.

Le document de consultation est disponible dans les locaux de la DGEN, situés immeuble Toriki, rue Dumont D'Urville, au 1^{er} étage, commune de Papeete, ou être téléchargé sur www.dgen.pf

Pour tout renseignement administratif et technique, veuillez prendre l'attache de :

- Gaston WONG, gaston.wong@dgen.gov.pf
- Manava LABORDE, manava.laborde@dgen.gov.pf
 - Eric BOURGEOIS, <u>eric.bourgeois@dgen.gov.pf</u>

La <u>date limite de réception des candidatures est fixée au jeudi 8 août 2019 à 10 heures</u>, heure de Tahiti, à la Direction générale de l'économie numérique (DGEN) ou par voie électronique.

Les offres seront analysées selon les conditions fixées dans le document de consultation et selon les critères suivants :

- 1. Compréhension des enjeux, démarche et méthodologie proposée
- 2. Expertise de l'entreprise et de l'équipe proposée
- 3. Montant de la prestation : Prix acceptables
- 4. Capacités logistiques (adaptabilité, délais de réalisation et livraison, déplacement en Polynésie française...)

Les candidats seront informés du résultat de la consultation par voie de courrier.